

Réf: Dossier 323474

## Avis de constitution

### SOCIETE « BIOZENITH »

Siège Abidjan Cocody Angré Carrefour les oscars,  
Lot 1232, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mai 2024, et enregistrés Yopougon le 05 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIOZENITH »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

L'accompagnement des acteurs agricoles dans l'analyse des sols, la fertilisation, le parcours cultural, Coaching des acteurs de la chaîne de valeur agricole, L'accompagnement dans la production et post-production pour la transformation des produits agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Carrefour les oscars,  
Lot 1232, Ilot 68

Dirigeant(s) Mlle TRAORE KARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06423 du 01/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39377/GTCA/RC/2024 du 01/07/2024

